

Procès-verbal de la séance du Conseil Communal du 28 avril 2008.

PRESENTS :

MM. Luc DECORTE : Bourgmestre-Président ;
Philippe MIGNON – Luc MERTENS – Anne-Marie MAILLEUX-LOUETTE - Pierre LANDRAIN : Echevins ;
Brigitte TROOSTERS-CORBION – Luc GAUTHIER - Marie-Claire NOEL-TONNON - Guy MICLOTTE - Serge DENIS – Natacha VERSTRAETEN - Jacques BREDAEL - Bérengère AUBECQ - David FRITS - Jean-Luc GUILMOT - Caroline de VILLENFAGNE de SORINNES-du PARC LOCMARIA du PARC – Fabienne van der STRATEN WAILLET-VELGE - Patrick LAMBERT — Albert ABS : Conseillers communaux ;
Bernard ANDRE : Secrétaire Communal.

Excusés : Thérèse DE BAETS-FERRIERE - Charles WAUCQUEZ : Conseillers communaux.

La séance est ouverte à 20 heures 10 minutes.

1. Procès-verbal de la séance du 31 mars 2008.

M. Landrain signale une faute de frappe en page 2 du procès-verbal, « élégage » au lieu de « élagage ». Le procès-verbal de cette séance du 31 mars 2008 sera approuvé à la fin de la présente séance.

Mme Aubecq demande à M. Decorte s'il compte émettre une communication à propos de la zone de secours, comme il est indiqué dans le procès-verbal de la séance du 31 mars 2008.

M. Decorte répond qu'à la Conférence des bourgmestres, ceux-ci ont été unanimes sur le projet de créer une seule zone de secours pour le Brabant wallon. La seule remarque émise émanait de Tubize dont les secours doivent s'occuper, par convention, de la commune limitrophe de Hal, ceci provoquant certaines remarques déplacées lors d'interventions car l'ensemble du personnel des ambulanciers n'est pas parfaitement bilingue.

Mme Aubecq demande si l'intervention financière de la Province sera récurrente. M. Decorte répond que, lors de la prochaine réunion des bourgmestres, il sera question de la mise en place du nouveau dispositif de la zone de secours et que la question sera alors soulevée.

2. Communications.

Aucune communication du pouvoir de tutelle n'a été reçue depuis la dernière séance.

Mme Verstraeten signale que les Conseillers communaux sont invités à une conférence donnée par une nutritionniste dans les locaux du CPAS le 15 mai sur le thème « Collation et goûters équilibrés ».

SEANCE PUBLIQUE

AFFAIRES GENERALES

3. Règlement communal relatif à l'exercice et à l'organisation des activités foraines et des activités ambulantes de gastronomie foraine sur les fêtes foraines publiques et le domaine public – Approbation.

Délibération

URBANISME – AMENAGEMENT DU TERRITOIRE - LOGEMENT

4. **Attribution d'un nom de rue à une portion de voirie - Allée Eddy du Perron - Adoption définitive.**

Délibération

5. **Plan communal d'aménagement (PCA) N°1 dit du « Centre de Dion-le-Mont » - Elaboration du Rapport des Incidences environnementales (RIE) - Désignation d'un auteur de projet - Approbation du cahier des charges et mode de passation du marché.**

Délibération

6. **Code du Logement – Objectifs et Principes des actions à mener en vue de mettre en œuvre le droit à un logement décent.**

Délibération

SERVICE TECHNIQUE

7. **Marché public de fournitures - Fourniture d'une hydrocureuse d'avaloirs – Approbation du cahier spécial des charges, de l'estimation de la dépense et choix du mode de marché.**

Délibération

8. **Marché public de fournitures - Fourniture d'un tracteur – Approbation du cahier spécial des charges, de l'estimation de la dépense et choix du mode de marché.**

Délibération

9. **Marché public de travaux - Construction d'un préau à la nouvelle école de Chaumont – Approbation du cahier spécial des charges, de l'estimation de la dépense et choix du mode de marché.**

Délibération

ENVIRONNEMENT - MOBILITE

10. **Mobilité – Plan intercommunal de mobilité (P.I.C.M.) pour les communes de Beauvechain, Chaumont-Gistoux, Grez-Doiceau et Incourt – Version reconnue par la Commission de l'environnement, de l'aménagement du territoire, de la mobilité et de la ruralité – Approbation.**

Délibération

INSTRUCTION PUBLIQUE

11. **Déclaration de vacance d'emploi en vue de la nomination définitive – Ratification.**

Mme Troosters fait remarquer que le chiffre de 48 périodes d'instituteur primaire en immersion ne doit pas être exact. Elle souligne qu'il ne devrait y en avoir que 30. Mme

Verstraeten répond que cela sera vérifié et que la délibération sera modifiée en conséquence si le nombre de périodes exact est de 30.

Délibération

PERSONNEL COMMUNAL

12. Plan communal pour l'emploi - Reconduction pour l'année 2008.

Délibération

QUESTIONS-REponses

Aucune question n'est posée par les conseillers communaux.

SEANCE A HUIS CLOS

INSTRUCTION PUBLIQUE

M. Gauthier sort de séance.

13. Remplacements d'institutrices en congé de maladie – Ratifications.

Délibération

14. Ecoles de Bonlez, Dion et Chaumont – Création de mi-temps supplémentaires au 21.04.2008 (Augmentations de cadre en maternelle) – Ratifications.

Délibération

PERSONNEL COMMUNAL

M. Gauthier rentre en séance.

15. Octroi d'une allocation pour fonctions supérieures.

Délibération

16. Recrutement d'un receveur communal local – Nomination.

Délibération

Procès-verbal de la séance du 31 mars 2008.

A l'unanimité, le Conseil approuve le procès-verbal de la séance susdite sous réserve de rectifier la faute de frappe relevée par M. Landrain.

La séance est levée à 21h25.

Le Secrétaire,
B. ANDRE

Le Président,
L. DECORTE